

# Sapins de Noël : comment les jeter ?

Vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël ?

La Ville et Paris Terres d'Envol organisent une collecte spécialement dédiée pour faciliter la vie des usagers.

Pour cela, déposez votre sapin naturel (sans décorations ni neige artificielle) devant votre domicile les **dimanches 5 et 12 janvier au soir**, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.



VILLE-DUGNY.fr

RAMASSAGE GRATUIT  
DES SAPINS DE NOËL

**6 et 13**  
JANVIER  
2025

JE DÉPOSE  
MON SAPIN SUR  
LE TROTTOIR  
LA VEILLE  
AU SOIR

SANS SAC, SANS SON PIED ET SANS  
NEIGE ARTIFICIELLE, NI DÉCORATION

Plus d'informations :  
TERRES D'ENVOI  
J'ÉCOUTE ?  
02 32 76 00 76